



Jour de Deuil International pour les Personnes Tuées et Blessées au Travail
Journée Mondiale sur la Santé et la Sécurité au Travail
Le 28 avril 2014

Plus d'excuses !

Il est du devoir des gouvernements et des entreprises de protéger la santé et la sécurité des travailleurs-ses

En cette journée de commémoration des travailleurs-ses qui honore ceux et celles qui sont morts ou ont été blessés sur le lieu de leur travail, l'Internationale des Services Publics dénonce les gouvernements et les entreprises qui persistent à ignorer leur obligation de protéger la santé et la sécurité des travailleurs au travail.

Dans le monde entier, les travailleurs sont poussés à produire plus, travailler davantage, plus vite et plus intensément, indépendamment de leur capacité physique et quelles que soient les conditions environnementales, car la concurrence mondiale impose des horaires et des quotas de production qui affectent gravement les conditions de travail et pose une menace croissante à la santé et la sécurité des travailleurs-ses.

Le monde sera dans le deuil aujourd'hui à la mémoire des plus de 1 100 victimes et plus de 2 000 blessés dans l'effondrement du bâtiment à usage industriel de Rana Plaza au Bangladesh qui s'est produit il y a un an (le 25 avril 2013).

Cet événement a choqué le monde, mais les progrès dans la protection de la santé et la sécurité des travailleurs-ses restent intolérablement et péniblement lents, voire inexistantes.

Un nombre incalculable d'employeurs persistent à traiter les travailleurs comme une marchandise, comme seul un moyen d'augmenter leurs bénéfices, les privant de leurs droits en les empêchant de s'organiser afin qu'ils puissent avoir un syndicat pour appuyer leurs revendications et pour être aidé à se battre pour leurs droits, y compris le droit à la protection contre les maladies et les blessures au travail.

Dans les services publics, les conditions de travail se détériorent à cause des politiques d'austérité qui provoquent des coupures dans les dépenses publiques. Cette aggravation a un fort impact sur la santé des travailleurs-ses, en particulier celle des femmes.

Dans les services de santé et les services sociaux, les conditions de travail sont aggravées par des charges plus élevées de patients, les travailleurs-ses étant poussés à fournir de plus en plus de soins avec moins de personnel. Cette péjoration des conditions cause à son tour plus de dommages musculo-squelettiques chez les travailleurs-ses et incite la violence verbale et physique en milieu de travail de la santé. Les budgets sabrés se traduisent par des économies sur la qualité des équipements et une augmentation des blessures par piqûre d'aiguille.



Dans ces services, les travailleurs-ses sont également exposés à des niveaux croissants de stress et d'épuisement dans leur frustration d'avoir à répondre aux besoins des patients avec moins de temps et moins de ressources.

La privatisation et l'externalisation empirent les conditions de travail des travailleurs-ses de ce secteur, parce que les exigences de protection de la santé des travailleurs-ses ne sont pas elles aussi externalisées, ni répercutées sur les entrepreneurs, qui se sentent aucune obligation sinon de respecter les normes de santé et de sécurité au travail.

Les travailleurs du secteur des déchets ne sont pas protégés le plus souvent et souffrent de blessures évitables. L'externalisation est devenue le «modèle d'entreprise» par lequel les gouvernements se déchargent de leurs responsabilités sur les travailleurs-ses eux et elles-mêmes et leurs communautés.

Le secteur de l'énergie, en particulier celui de l'électricité, est lourde de dangers pour les travailleurs-ses. Les employeurs publics et privés négligent les mesures de santé et de sécurité au travail afin de réduire leurs coûts. Dans certains pays, le nombre de décès et de blessures est vraiment ahurissant.

Les gouvernements se sont égarés dans la réduction des budgets des services publics; la sagesse et une vision à long terme voudraient dire qu'ils devraient plutôt appliquer les réglementations et les contrôles qui garantissent le plein respect des normes internationales du travail afin d'éviter la tragédie des accidents, des blessures et des maladies liés au travail.

Le fondement de la protection de la santé et la sécurité des travailleurs-ses est, à l'échelle internationale, la reconnaissance des droits syndicaux.

Une petite minorité de pays ont ratifié les trois normes internationales du travail sur la sécurité et la santé considérées comme essentielles (n ° 155, 161 et 187). Les échecs des gouvernements et des employeurs sont honteux.

L'Internationale des Services Publics proclame aujourd'hui que le manque de respect pour la santé et la sécurité au travail est un crime, de nouveaux retards dans la protection des travailleurs-ses est immoral, et le moment est venu de corriger cette violation des droits des travailleurs-ses...
MAINTENANT!